

**Information relative au nombre total de droits de vote existant
et d'actions composant le capital social
(article R22-10-23 du Code de commerce)**

En application des dispositions de l'article R22-10-23 du Code de commerce, est publié ci-après le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société le 24 mars 2021, jour de la publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable de l'Assemblée générale mixte du 26 mai 2021 :

Total actions émises	6 585 990
Total droits de vote	10 239 919
Total droits de vote exerçables en assemblée	7 898 840

La société rappelle par ailleurs à ses actionnaires que le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société au 31 mars 2021, a été déclaré au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers comme suit :

Total actions émises	6 585 990
Total droits de vote	10 239 874
Total droits de vote exerçables en assemblée	7 898 795

Le 3 mai 2021